



interliaisons

**Juillet
2016
N° 125**

- Page 2 : Rapport sur l'actualité présenté par GilkaGEORGES
- Page 4 : Site internet de l'UCR: *une carte de France interactive*
- Page 4 : Le livre de Bernard Thibault: *La 3^{ème} guerre mondiale est sociale.*
- Page 5 : Présentation du budget 2016
- Page 5 : Compte rendu et relevé de décisions

PERMANENCES UCR -CGT	
SEPTEMBRE	
Du 6 au 8 septembre	BRON Huguette et DELATTRE Yves
Du 13 au 15 septembre	FLORET Jean et Pierre DUCHESNE Roseline
Du 20 au 22 septembr	GEORGES Gilka et HARIMZA Alain
Du 27 au 29 septembr	JOUCHTER Olivier et ESCOTTE Jeannine
OCTOBRE	
Du 4 au 6 octobre	SENEPART Michel et LAPORTE Alain
Du 11 au 13 octobre	Pas de permanence : Initiative LSR/USR - Île de Ré
Du 18 au 20 octobre	GRENON Jean-Pierre LAPOUMEROULIE Jacqueline
Du 25 au 27 octobre	POUSSIER MariePaule et BOUGOUIN Jack
Contact : 01 55 82 83 73 ou 01 55 82 83 74 - En cas d'absence : 01 55 82 83 82	

JUILLET / AOUT

21 juillet Bureau		25 aout Bureau
----------------------	--	-------------------

	Commission exécutive		Bureau
	Intersyndicale		Journées d'action

SEPTEMBRE

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

RAPPORT SUR L'ACTUALITE

Présentation par
Gilka
GEORGES



Notre Président la dit : « ça va mieux pour la France » !!

Manifestement, c'est bien le symptôme aveuglant de sa distance avec la réalité. On assiste à une déconnexion béante du gouvernement avec le monde du travail dit Sophie Binet ...

LES CONSTATS AUJOURD'HUI :

Le monde, l'Europe, la France, sont soumis à une violence inouïe : violences physique, violence psychologique, violence verbale, violence sociale ...

- Après les attentats terroristes en France, en Belgique, en Tunisie, en Amérique, c'est la Turquie qui vient de connaître un évènement tragique : 41 morts et 239 blessés à l'aéroport d'Istanbul.

- En Angleterre c'est la jeune députée travailliste européenne anglaise Jo Cox, partisane du maintien de la Grande-Bretagne au sein de l'Union Européenne, qui vient d'être assassinée, tandis qu'en France étaient assassinés un policier et sa compagne.

- Toujours dans l'hexagone : c'est la violence des casseurs dans les mouvements sociaux et les actes de vandalisme contre les sièges du PS, de la CFDT et de la CGT, c'est la violence des hooligans qui participent à l'euro de foot, c'est la violence verbale des politiques et des médias, c'est la violence des forces de l'ordre envers les syndicalistes, et particulièrement la CGT. C'est la violence sociale du gouvernement qui depuis 4 ans ne faiblit pas pour déréglementer le travail : ANI, CICE, pacte de responsabilité, loi Macron et maintenant la loi travail ...

LES CAUSES :

LA LOI TRAVAIL en France a été le déclencheur d'une mobilisation sans précédent depuis 4 mois, en nombre de mouvements divers, qui vont en s'accéléralant et en s'amplifiant depuis la manifestation nationale du 14 juin.

C'est toute l'Europe qui est touchée par le même type de revendication : la casse des codes du travail, les remises en causes des droits des salariés.

En Belgique, une vague de contestation sociale touche le plat Pays, où un appel à la grève continue des services publics a été lancé contre les réformes libérales du gouvernement, les mobilisations s'organisent contre le projet de leur loi travail (loi de Kris Peeters, Ministre du travail).

En Italie, des actions se structurent pour demander l'abrogation du Job's Act, et en même temps l'abrogation de la

réforme de l'école et de celle des retraites, abrogation des privatisations, et réforme de la Constitution qui sera soumise au référendum en octobre prochain.

En Espagne, une loi analogue à notre loi travail a été adoptée il y a 4 ans. Aujourd'hui le chômage n'a pas baissé, il y a eu des licenciements massifs dans beaucoup d'entreprises, et les salaires ont considérablement baissé ... Les élections législatives ont eu lieu le 26 juin. Le Parti Populaire remporte ces élections devant le Parti Socialiste Espagnol, la coalition de gauche radicale Unidos Podemos reste finalement la 3ème force politique du pays.

En Allemagne, il n'existe pas de Code du travail. Le droit du travail est régi par une série de lois : sur le temps de travail, sur la poursuite de la rémunération, sur le temps partiel et les contrats à durée déterminée, etc. Les répercussions de la réforme du marché du travail engagée par le chancelier Schröder dans les années 2000 (les réformes dites de Hartz, leur loi travail en quelque sorte) ne montrent pas d'amélioration sur l'emploi. Voilà donc certainement le modèle dont voudrait s'inspirer le gouvernement français !

La réaction des syndicats français : ce magnifique et puissant défilé de salariés, de jeunes, d'étudiants, de chômeurs, de retraités, qui a rassemblé 1 million 300 mille manifestants dans tout le pays ce 14 juin, et ceci malgré l'intox gouvernementale relayée par les médias !

D'ailleurs, selon un sondage IFOP des 15 et 16 juin, 2 français sur 3, soit 60 %, considèrent « justifié » le mouvement contre la loi travail. Les violences perpétrées lors de la manifestation du 14 juin par des bandes de casseurs, identifiés, mais pas pour autant interpellés, n'ont pas entamé la détermination des syndicats. Le gouvernement utilise ces faits condamnables pour tenter de discréditer les manifestants et les syndicats organisateurs, mais surtout la CGT. Ils n'hésitent d'ailleurs pas à se livrer à un odieux et sinistre amalgame, mettant dans le même sac le terrorisme djihadiste, les casseurs et les manifestants.

Le rôle infect des médias, les chiens de garde du gouvernement, organisent à tout bout de champ des face à face, des émissions propagande de la droite et du PS, tout y est jusqu'à la caricature, sont invités des tas d'experts ou d'économistes pour parler de la CGT, où justement la CGT n'est pas conviée et ne peut s'exprimer !

La réplique de Manuel Valls, interdire les manifestations !!! Dans ce contexte de situation d'urgence, d'assassinat de famille de policiers, en passant par le hooliganisme, le Premier Ministre ose évoquer l'interdiction des manifestations sous prétexte que le « service d'ordre de la CGT » n'effectue pas, vis-à-vis des casseurs, le rôle dévolu à la police !! Les camarades bénévoles qui assurent le service d'ordre de la CGT n'ont ni la formation ni les moyens de se substituer aux forces de l'ordre, la protection des personnes et des biens relève du droit régalien de l'Etat, et le service d'ordre de la CGT ne peut se comporter en milice !! Après le 49.3, cette interdiction n'est pas un signe de force, mais comme a réagi la CGT, c'est le signe d'un gouvernement aux abois.

Un gouvernement qui s'arc-boute sur sa position, Valls est rouge de colère, tape sur la table, il veut aller vite, imposer cette loi d'un autre âge ...

POURQUOI CET ENTETEMENT

Il faut savoir que la loi travail n'est pas une initiative du gouvernement Valls, c'est l'application d'une directive européenne. Je vous invite à prendre connaissance du tract de la fédération des organismes sociaux qui explique parfaitement les origines de la loi El Khomri. L'Europe veut imposer ses ordres, attribue via des agences de notation, des bonnes ou mauvaises notes qui servent à mesurer la solvabilité d'un Etat. Les ordres du Conseil Européen en date du 13 mai 2015 : réduire ses dépenses publiques, économiser 11 milliards sur celles de la santé, contrôler les budgets des collectivités territoriales, augmenter le crédit d'impôts aux entreprises, déroger à la durée légale du travail ... D'ailleurs Jean-Claude JUNCKER lui-même a déclaré que « la réforme du droit du travail voulue et imposée par le gouvernement Valls est le minimum de ce qu'il faut faire » ! Voilà donc les raisons inexprimées de la mise en place de cette loi travail, et voilà donc pourquoi ils ne veulent pas lâcher ...

Le 24 juin, le Royaume Uni vient de voter la sortie de l'Union Européenne à 51,9 %, sanctionnant ainsi un modèle de société devenu inhumain : refus d'une Europe des privilégiés, refus de l'austérité et du dumping social, refus d'une Europe ultra-libérale au service du Capital. Cette Europe-là qui est celle de la loi El Khomri, celle de la désorganisation des services publics, celle de la dégradation des conditions sociales, celle de la généralisation de la précarité de l'emploi, celle de la marchandisation et de la concurrence non faussée, celle des riches toujours plus riches et de l'appauvrissement des citoyens.

Cependant, il convient d'être vigilant car c'est la porte ouverte au repli nationaliste, inspirant particulièrement les partis d'extrême droite dont la constante est de proposer un projet nationaliste et xénophobe. Comme Nigel Farage, leader du parti indépendantiste britannique, a fait de l'immigration un des enjeux principaux du Brexit, TRUMP aux Etats-Unis mélange dans un clip de campagne des images de Daesh et de clandestins. Marine LE PEN quant à elle se réjouit de cette sortie de la Grande Bretagne de l'Union Européenne et demande un FREXIT !!!

Pour Manuel Valls, le Brexit est un électrochoc, il faut, dit-il, « revenir à l'essentiel, écouter les peuples pour refonder l'Europe » !! Que n'y a-t-il pas pensé plus tôt et écouté le peuple français ?

Sans surprise, la rencontre du 17 juin entre Philippe Martinez et Myriam El Khomri fut un échec, chacun restant sur ses positions. Les propositions de la CGT restent sur le papier, le gouvernement assume son entêtement, et va attendre jusqu'en juillet, avant de passer en force sa loi qui constituera une immense défaite politique, que le PS paiera probablement aux prochaines élections ... N'est-ce pas là dérouler un tapis rouge à l'extrême droite ?

Une telle attitude à un an des présidentielles peut favoriser soit des votes extrémistes, soit une abstention encore plus massive en rejet des partis politiques classiques, comme en Italie aux dernières élections municipales qui ont favorisé une candidate du mouvement 5 étoiles, mouvement qui se réclame de l'anti-austérité mais en dehors des partis ...

LES REponses

Michel ETIEVENT (écrivain, historien, journaliste) déclare : « ne nous trompons pas, ne baissons pas les bras, ces réactions violentes sont d'abord la volonté pathétique d'un gouvernement en déroute face à un peuple qui se lève, fatigué de subir ... »

A l'appel des 9, deux journées de mobilisation nationales les 23 et 28 juin ont rassemblé plus de 200 000 manifestants (le 23) et autant le 28 (11ème manifestation en 3 mois !!) dans toute la France, malgré une tentative du gouvernement d'interdiction de manifester, comme si en muselant la contestation on réglait le problème !

Enregistrons bien que seules les manifestations syndicales sont visées, tandis que les désordres graves qui accompagnent l'euro de football ne servent pas d'arguments pour interdire les spectacles sportifs !

Prochain RV dans la rue le 5 juillet (date de la reprise des débats à l'Assemblée), on ne lâche rien ! On sait que le Sénat a durci le texte

Quelques mots encore sur :

- la votation citoyenne : 704 109 votes recensés (92 % pour le retrait et 8 % pour le maintien de la loi travail), ont été remis aux Préfectures et à la Présidence de la République ce 28 juin,

- La solidarité financière : 500 000 euros récoltés par la CGT pour les grévistes.



LA SITUATION DES RETRAITES

Environ 22 500 retraités sont descendus dans la rue le 9 juin pour leurs revendications spécifiques : pouvoir achat, pensions, fiscalité, assurance maladie et défense de la sécurité sociale. Cependant on sent que les mobilisations concernant la loi travail entravent et restreignent les retraités à extérioriser leurs revendications particulières,

ceux-ci participent assidument aux manifestations loi travail, alors que les actions spécifiques sont moins suivies. Dans un contexte de combat général il semble que l'on ait du mal à exprimer les revendications représentatives des retraités.

L'intersyndicale du 23 juin apprécie positivement la journée du 9, et confirme le besoin de poursuivre la mobilisation. Elle appelle à agir dans des formes variées le 29 septembre. Il serait bon de trouver des formes d'action innovantes et plus percutantes.

Les UCR iront rencontrer le Ministère des Affaires sociales. Une déclaration de l'intersyndicale va très vite sortir pour montrer que les retraités restent mobilisés. Un projet d'expression commune appellera au 29 septembre.

Nos priorités restent :

- le pouvoir d'achat : nouveau gel des pensions décidé par l'AGIRC-ARRCO jusqu'au 1er novembre 2019, blocage des retraites en octobre,
 - la fiscalité : la 1/2 part, l'exonération fiscale des majorations sociales, la retenue à la source qui va encore pénaliser les femmes,
 - la protection sociale : la mise en place du PUMA (Protection Universelle Maladie),
 - la mise en place de la loi d'adaptation de la société au vieillissement,
 - les revendications territoriales de proximité sont aussi d'actualité : fermeture services publics, coût des transports, etc.
- Prochaine intersyndicale le 7 septembre pour affiner notre journée d'action retraités du 29 septembre.

Dans la foulée notre 11ème Congrès se prépare, vous avez reçu la répartition des commissions. 9 débats auront lieu avec les syndiqués dans différentes villes, le tableau de répartition est fait, chaque membre de la CE, de la CFC, et les UFR sont invités à choisir la ville de leur choix. L'avis de la CE est sollicité sur la répartition des USR.

Voilà, un contexte difficile, certes, mais il y a aussi besoin de vacances, de repos, de recharger les batteries pour les luttes à venir. N'oubliez pas l'initiative 80 ans des congés payés à l'Île de Ré, et maintenant je vous passe la parole.

SITE INTERNET DE L'UCR



UNE CARTE DE FRANCE INTERACTIVE

Afin de visualiser sur l'ensemble du territoire les manifestations des organisations des retraités CGT, une carte de France interactive sera mise en place dès la rentrée.

Elle permettra de recueillir les informations par ville et par département.

Pour être opérationnels, il est souhaitable que chaque USR et chaque UFR désignent un référent qui sera chargé de valider et de renseigner la carte.

Un login (l'adresse mail) et un mot de passe leur seront adressés afin qu'ils puissent en toute sécurité mettre en ligne les informations sur la manifestation.

Une note sera adressée aux organisations sur le lancement de la carte et ses modalités d'utilisation.



LA TROISIEME GUERRE MONDIALE EST SOCIALE

Bernard qui siège à l'O.I.T. (Organisation Internationale du Travail) a présenté à la commission exécutive son livre qui nous parle de la situation des travailleurs dans le monde et du rôle que joue l'OIT dans cette société capitaliste mondiale.

Quelques exemple : 1 travailleur sur 2 n'a pas de contrat de travail, 1 personne sur 2 n'a pas de retraite, 73% des travailleurs n'ont pas de protection sociale, 168 millions d'enfants sont obligés de travailler, l'esclavage existe toujours dans certains pays, au Katar les salariés sont payés en fonction de leur nationalité etc.

Travail égal – salaire égal ou le travail n'est pas une marchandise, on en est loin !!!

PRÉSENTATION DU BUDGET 2016

Lecomte
Maurice



La commission exécutive d'aujourd'hui doit examiner les propositions du bureau sur le budget général de l'UCR et de Vie nouvelle 2016.

Concernant les dépenses, nous constatons depuis le dernier congrès :

- des frais d'activité et fonctionnement à la hausse dus essentiellement au travail fructueux des commissions de travail,
- une augmentation sensible des tarifs d'impression de Vie nouvelle (papier et frais d'affranchissement).

Nous avons budgété une provision de 100 000 € pour le 11e Congrès de l'UCR qui se déroulera à Bordeaux en 2017, une prévision de dépenses de 83 000 € pour l'initiative Ile de Ré du mois d'octobre et augmenté la subvention de 2 000 € pour LSR.

Il est à noter un budget assez important sur la promotion de Vie nouvelle car nous sommes en difficultés sur le nombre d'abonnés. La commission promotion devra travailler sur les initiatives à venir, les propositions pour avoir de nouveaux abonnés.

Concernant les ressources, la recette cotisations stagne un peu. Avec la décision votée au 51e Congrès de la CGT, nous espérons qu'une hausse sensible sera décidée par certains syndicats qui sont encore très loin du 1 %.

Pour la première fois, la recette des abonnements à Vie nouvelle a baissé entre 2015 et 2014.

Nous espérons pour l'initiative Ile de Ré une rentrée financière de 110 000 €.

COMPTE RENDU ET RELEVÉ DE DÉCISIONS

ACTUALITES

La Commission exécutive est revenue sur l'état de la mobilisation après le rapport d'introduction très riche sur l'actualité en France et dans le monde de Gilka.

Plusieurs intervenant sont revenus sur le BREXIT et le vote des Britanniques (51,9% sanctionnant ainsi un modèle de société devenu inhumain : refus d'une Europe des privilégiés, refus de l'austérité et du dumping social, refus d'une Europe ultra-libérale au service du Capital.

Cependant, il convient d'être vigilant car c'est la porte ouverte au repli nationaliste, inspirant particulièrement les partis d'extrême droite dont la constante est de proposer un projet nationaliste et xénophobe.

LA SITUATION DES RETRAITES

Environ 22 500 retraités sont descendus dans la rue le 9 juin pour leurs revendications spécifiques : pouvoir achat, pensions, fiscalité, assurance maladie et défense de la sécurité sociale.

L'intersyndicale du 23 juin apprécie positivement la journée du 9, et confirme le besoin de poursuivre la mobilisation. Elle appelle à agir dans des formes variées le 29 septembre.

Les UCR iront rencontrer le Ministère des Affaires sociales. Une déclaration de l'intersyndicale va très vite sortir pour montrer que les retraités restent mobilisés. Un

projet d'expression commune appellera au 29 septembre.

Dans le débat il fut souligné qu'il serait bon de trouver des formes d'action innovantes et plus percutantes pour nos prochaines actions

La CFDT lance un appel à une action début octobre et de demander une entrevue avec le premier ministre sur trois propositions de revendications : indexation des pensions sur les salaires, (ce que la CGT revendique depuis toujours), indexation des pensions sur la croissance ou indexations sur les prix et les salaires !

La question se posait de participer oui ou non avec la CFDT à cette initiative : après débat il fut décidé d'appliquer la décision déjà pris lors d'une précédente CE, qui est de continuer les actions avec l'intersyndicale des 9 avec le soutien des associations.

Un état d'orgas a été présenté, et nous constatons un léger mieux pour 2016 de date à date où nous avons 1900 FNI d'avance sur 2015.

Dans cette foulée, notre 11ème Congrès se prépare. La CE a reçu la répartition des commissions. 9 débats auront lieu avec les syndiqués dans différentes villes, le tableau de répartition est fait, chaque membre de la CE, de la CFC, et les UFR

sont invitées à choisir la ville de leur choix.

Pour le calcul des mandats pour le congrès de l'UCR, les FNI de 2014 soldés sont pris en compte pour le calcul des délégués, ce sera 1 délégué d'office pour chaque USR et UFR + 1 délégué par 600 FNI.

Les voix pour les votes seront calculées sur les années 2013, 2014 et 2015.

BUDGET 2016

Maurice présenta le budget UCR et Vie Nouvelle 2016 en hausse par rapport à 2015, (premières dépenses pour le congrès) quelques remarques ont suivi. Le budget total de 1 736 000€ présenté à la CE a été voté à l'unanimité. Le bilan arrêté 2015 sera présenté lors de notre CE le 15 septembre pour approbation.

CARTE DE FRANCE SUR INTERNET

Les membres de la C.E sont persuadés que c'est un outil formidable qu'il faut publier et surtout ne pas hésiter à consulter le site de l'UCR.

CALENDRIER UCR

Vu les activités et la préparation de notre congrès en mars prochain Chantal propose 2 Commissions Exécutives en plus : le 25 octobre et le 29 novembre, et la réunion du bureau du 27 octobre est avancé au 18 octobre. Le Comité Général reste le 6 et le 7 Décembre.